

Appel à candidature dans le cadre du projet SELUX

Le FROM Nord recherche :

Deux chalutiers, de plus de 18m, disponibles pour effectuer chacun 3-4 marées de 5 jours selon le calendrier suivant :

1 ^{ère} marée (test)	Avril-Mai 2019	Chaque navire travaillera avec un dispositif lumineux différent qu'il conservera pour l'ensemble des marées réalisées dans le cadre du projet.
2 ^{ème} marée	Octobre 2019	
3 ^{ème} marée (4 ^{ème} selon les résultats)	Mars-Avril 2020	

Les marées expérimentales **respecteront les conditions habituelles de pêche** des navires volontaires.

➤ **L'indemnisation prévue de la marée :**

Le FROM Nord s'engage à verser une indemnité à l'armateur en fonction du nombre de jours de mer effectués dans le cadre du projet SELUX (1 jour = 24 heures) selon le barème suivant :

Bénéficiaires	Montant journalier	
Chalutier 20-25m	Le CA moyen* établi pour un panel de chalutiers de même catégorie (20-25m ou 18-19m) adhérents du FROM Nord pour les jours correspondants aux marées expérimentales (ramené sur 24h) - le CA total des jours de marées expérimentales pour le navire testant les dispositifs (ramené sur 24h) **	La limite est fixée à 36 000 € soit 7 200€/jour (base 2017).
Chalutier 18 – 19m		La limite est fixée à 19 000 € soit 3 800€/jour (base 2017).

➤ **Les critères d'éligibilité (l'ensemble des critères doit être respecté impérativement) :**

- Être adhérent au FROM Nord ;
- Être immatriculé dans les ports de Boulogne-sur-Mer, Dieppe ou Fécamp ;
- Pêcher au chalut de fond, code OTB ;
- Pouvoir accueillir à bord deux personnels non-naviguant ;
- Pouvoir accueillir à bord l'ensemble du dispositif nécessaire à la réalisation des tests à bord ;
- Disposer de 220 V. à bord
- Effectuer des opérations de pêche dans les carrées CIEM définis dans le protocole du projet SELUX.

➤ **La sélection des candidats :**

La sélection s'effectue par tirage au sort. Les navires éligibles ayant répondu dans les temps à cet appel à candidature seront classés dans l'ordre du tirage au sort. Si le premier navire sur la liste n'était pas en mesure d'assurer la marée, le deuxième navire tiré au sort serait appelé et ainsi de suite.

➤ **Délais de réponse :**

Les candidatures peuvent être envoyées par courrier/mail d'ici **le mercredi 27 mars 2019 à 18h à :**

- **Courrier : Fonds Régional d'Organisation du Marché du Poisson – FROM Nord**
16 rue du Commandant Charcot CS 10381 62200 Boulogne-sur-Mer
- **Mail : op@fromnord.fr**
- **Dans les locaux du FROM Nord :** n'hésitez pas à passer dans les locaux du FROM Nord afin de remplir un **formulaire de candidature**.



Le projet SELUX

1 – Description du projet SELUX

SELUX est un projet de deux ans, doté d'un budget de 640 mille euros, co-financé à 80% par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et à 19,53% par France Filière Pêche. Pendant deux ans, les partenaires du projet vont travailler ensemble afin d'expérimenter de nouveaux dispositifs sélectifs utilisant la lumière. Le premier dispositif développé par l'entreprises SAFETYNET est constitué d'un cylindre transparent équipé de LED, dont la couleur et l'intensité lumineuse peuvent varier. Le second dispositif, élaboré par l'entreprise Le Drezen, est constitué de fil fluorescent remplaçant les mailles classiques du chalut. Ce fil en Polyéthylène blanc est recouvert d'un fil qui émet de la lumière sous l'eau grâce à l'énergie accumulée lors d'une exposition préalable au soleil. Ces équipements seront couplés à des dispositifs sélectifs existants (PMC ou T90).

L'objectif final est de proposer un dispositif durable aux chalutiers artisans permettant d'atteindre un équilibre entre réduction des rejets et maintien du chiffre d'affaires.

2 – Objectif de la mission

Dans le cadre du projet SELUX, le FROM Nord va réaliser des marées d'observation à bord de chalutiers des quartiers maritimes de Boulogne-sur-Mer, Fécamp et Dieppe. Deux marées tests, effectuées au printemps 2019, permettront d'évaluer l'ensemble des scénarii et couplages possibles et les configurations les plus pertinentes seront testées, séparément, lors des marées suivantes. La méthode retenue pour le protocole en mer sera celui des traits alternés. Les traits seront réalisés par paires successives (un trait standard + un trait équipé du dispositif testé) dans des conditions les plus comparables possibles.

Un technologiste du LTBH (Laboratoire de Technologie et Biologie Halieutique – Lorient) et un biologiste du LRHBL (Laboratoire Ressources halieutiques de Boulogne – Boulogne) vont participer aux deux premières marées tests puis deux observateurs embauchés par le FROM Nord participeront aux marées suivantes. Ils seront chargés de comptabiliser les captures par espèces et de noter les rejets selon le protocole élaboré par l'IFREMER de Boulogne-sur-Mer.

Fait à Boulogne-sur-Mer, le 18 mars 2019

Pour le FROM Nord

Le directeur,

